

N° DEL/2026-106



Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières

Séance du 28 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 22 septembre 2026

PRESENTS (33)

Délégués titulaires (31) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, M. PONS Clément, M. ROGER Étienne, Mme SUAUX Marie-Laure, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : M. CHASSAGNARD Patrick, M. MAS Bernard.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BEYNE Bertrand, Mme FORYS Claire, M. GROUSSET David, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme RIVET Murielle.

Pouvoirs (6) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. BEYNE Bertrand a donné procuration à M. Marie-Laure SUAUX,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCAUD Patricia,

Secrétaire de séance : Clément PONS.

OBJET : Règlement intérieur du Conseil Communautaire

M. le Président rappelle au Conseil le règlement intérieur adopté par le Conseil Communautaire le 21 septembre 2020.

Le Président indique que ce règlement doit être revu et adopté à chaque renouvellement du Conseil, dans un délai de six mois, et présente les modifications proposées.

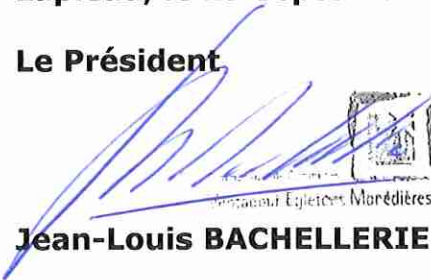
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur du Conseil Communautaire annexé à la présente délibération.

POUR : 39
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 29 septembre 2026**

Le Président


Jean-Louis BACHELLERIE

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26